Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 6

Artikel: Le patois à la radio

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232846

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Courrier__du cœur

Après l'appel tardif aux abonnés paru en janvier et une circulaire-rappel, de nombreux abonnés ont réglé leur abonnement pour 1961-62 et nous les remercions.

La nouvelle présentation du « Journal » a suscité de nombreuses félicitations. On peut donc admettre qu'elle plaît généralement. Et l'on continue de recevoir des mots gentils :

« Je suis un fervent du *Conteur*, aux histoires chaudes et pleines du parfum du vieux langage souvent moqué et méprisé. »

Un autre écrit:

« Je vous félicite pour ce joli Conteur

qui fait toujours si plaisir. »

Plusieurs y ajoutent des vœux. Signalons, en souhaitant que ce geste soit un exemple, que quelques abonnés ont fait cadeau d'un abonnement à l'occasion de Noël. Mais... il y a encore tant à faire pour trouver les 2000 abonnés qui instaureraient une situation financière normale. Allons, chers amis du Conteur, faites-nous des abonnés...

Le patois à la Radio

M. A. Rougemont, chargé des émissions patoises à Radio-Lausanne, nous fait savoir qu'à partir du 24 février 1962 les émissions commenceront à 16 h. 20 (au lieu de 16 h. 30).

Quant à l'indicatif musical les précédant, il est extrait de la Chanson du vieux, de Géo Voumard. Moitié-Moitié! Sur 50 envois, 25 de justes, 25 de faux.

L'erreur la plus fréquente fut commise au 2/12 horizontal, « Celui qui conduit une dame par la main » : *Meneur*, selon une expression du XVIII^e siècle. On a mis mineur ou mentor.

Plusieurs « rossées », « roulées » ou « rincées » pour *râclée* qui, parfois, s'applique comme la fessée, plus bas que le bas du dos...

Une hésitation était possible au 3/8 vertical : on nous a donné, au choix, des Mu et des Tu. Mais c'est le « nu » qui n'a pas la même signification en Grèce que chez nous.

Un concurrent a été dérouté par la définition de « sou » (sert d'unité en cas d'absence totale de bon sens)... Ne dit-on pas, couramment: Il n'a pas pour *un sou* de bon sens?

Douze concurrents sont « sortis » ainsi qu'il suit du tirage au sort :

M. André Durussel, Le Mont/Lausanne.

Famille Pilloud-Collet, Marchissy.

M. Edmond Thévoz, Lausanne.

M. B. Curchod, Corseaux.

Mme Nelly Badan, Mont-sur-Rolle.

Mme Johannot, Lausanne.

M. Louis Chamorel, Gryon.

Mme Yvette Pidoux, Combremont-le-Grand.

M. Gil Burlet, Lausanne,

Mme G. Croset, Gryon.

M. Raymond Granger, Montreux.

M. Ch. Voruz, Huémoz.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1962, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

rms.